



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 063 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 25 septembre 2017

Président

M. James Maloney

Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 25 septembre 2017

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etotobicoke—Lakeshore, Lib.)): Bonjour à tous. Nous allons commencer. Merci d'être parmi nous aujourd'hui.

Monsieur Schmale, merci de nous avoir rejoints. Nous sommes ravis que vous fassiez partie de l'équipe. Jusqu'à maintenant ce n'était qu'une rumeur. Nous sommes contents qu'elle se vérifie. Soyez le bienvenu.

Nous entendrons trois témoins durant la première heure et deux durant la seconde.

Lors de la première partie de la séance nous entendrons Steve Coupland qui est ici en personne pour représenter Bruce Power. Par vidéoconférence, nous avons Etienne Lecompte, de PowerHub et Jerry Mossing de l'Opérateur du système électrique d'Alberta.

Messieurs, merci d'être parmi nous. Nous allons vous donner un maximum de 10 minutes pour faire vos exposés, dans la langue officielle de votre choix. Des oreillettes sont à votre disposition, car vous devrez répondre à des questions qui vous seront posées dans chacune des langues officielles.

Monsieur Coupland, commençons par vous, si vous êtes d'accord.

M. Steve Coupland (conseiller principal, Affaires réglementaires, Bruce Power): Merci beaucoup.

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Comité de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui. C'est une étude importante. Les interconnexions sont un élément très important du système électrique et je me réjouis que le Comité étudie ce sujet. Malgré l'importance que l'on peut leur accorder, il me semble parfois que les gens considèrent les lignes de transport et les interconnexions comme une sorte de solution miracle. Ce n'est pas le cas et j'y reviendrai au cours de la séance. Cependant, il ne s'agit pas de dénigrer leur importance. Elles sont un élément très important.

Je vais commencer par une présentation générale. Bruce Power est l'exploitant de la plus puissante centrale nucléaire en activité au monde. Nous produisons 6 400 mégawatts de puissance, soit 30 % de l'électricité de l'Ontario et nous le faisons pour un coût de 30 % inférieur à celui de la production d'électricité pour le secteur résidentiel, en moyenne. Nous sommes le seul exploitant privé d'une centrale nucléaire au Canada et nous sommes une société en commandite canadienne. Nos principaux actionnaires sont TransCanada Corporation et OMERS Infrastructure. Nous avons aussi deux autres actionnaires importants. Nous sommes syndiqués à 90 % et nos deux syndicats, Power Workers' Union et la Society of Energy Professionals sont toutes les deux actionnaires de la société. Elles ont chacune une petite part.

Le fonctionnement de la centrale de Bruce Power a un impact économique considérable. Nous sommes l'un des moteurs économiques de cette partie de la province. Nous fournissons 22 000 emplois annuels directs et indirects et nous générons environ 4 milliards de dollars de bénéfices économiques annuels par nos dépenses directes et indirectes en matière d'équipement opérationnel, de fournitures, de matériel et de salaires.

Au cours des 16 dernières années, Bruce Power a été l'un des principaux investisseurs pour l'infrastructure électrique de l'Ontario. Nous avons investi des milliards de dollars dans le site de Bruce, qui reste la propriété du gouvernement de l'Ontario. Bruce Power exploite ce site dans le cadre d'un bail à long terme.

Nous sommes également l'une des seules centrales nucléaires au monde capable de produire du cobalt-60, une ressource précieuse pour le traitement des cancers et d'autres maladies, au Canada et dans le monde.

Je voudrais évoquer ce que nous appelons le « remplacement de composants majeurs ». En décembre 2015, Bruce Power a signé un accord à long terme avec l'exploitant indépendant du système électrique de l'Ontario pour étendre la durée de vie de la centrale de Bruce jusqu'en 2064. Il s'agit d'un investissement du secteur privé à hauteur de 13 milliards de dollars qui nous permettra de continuer à produire de l'énergie à faible coût, sans émissions de gaz à effet de serre, pour les décennies à venir. L'accord se compose de deux parties. Il nous permet d'investir immédiatement dans des opérations d'allongement de la durée de vie de l'installation, ces opérations respectent jusqu'ici le calendrier et le budget prévus. Notre programme de remplacement de composants majeurs commencera en 2020 et permettra des investissements de 8 milliards de dollars dans nos réacteurs sur 15 ans; il prendra fin en 2035. Ce programme créera ou soutiendra 5 000 emplois directs et indirects chaque année et générera 1,2 milliard de dollars en salaires.

Avant de parler des interconnexions, je voudrais dire un mot des isotopes. Comme je l'ai indiqué, Bruce Power fait partie des principaux fournisseurs mondiaux de cobalt-60. Le cobalt-60 est une pierre angulaire du système de santé mondial. Il est utilisé comme source de rayonnement pour stériliser les fournitures et appareils médicaux, les gants, les seringues et ainsi de suite. Il sert aussi à la décontamination des épices et des biens de consommation et est également employé comme mesure phytosanitaire pour lutter contre les ravageurs, ce qui constitue un atout important et en pleine expansion. Nous avons un partenariat avec Nordion, basé à Kanata, un des principaux fournisseurs de technologies gamma et d'isotopes médicaux et nous sommes en mesure de leur procurer un approvisionnement stable de cobalt-60 pendant les trois ou quatre prochaines décennies. Nous avons également un accord avec Nordion pour leur fournir ce qui s'appelle le cobalt-60 à activité spécifique élevée. Il n'est produit que dans un petit nombre de réacteurs à l'échelle mondiale et est utilisé dans des traitements par radiothérapie innovants, par exemple pour ce que l'on appelle le scalpel gamma.

Pour ce qui est des interconnexions, je commencerai par la lutte contre les changements climatiques. Je pense que la plupart des membres de ce comité en sont conscients, la décision de l'Ontario de fermer ses centrales au charbon constitue certainement le plus important pas en avant du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques. Cela n'aurait pas été possible sans l'énergie nucléaire.

● (1540)

Lorsque Bruce Power a pris en charge le site de Bruce en 2001, les quatre tranches de Bruce A n'étaient pas opérationnelles. Nous avons fait des investissements qui nous ont permis de remettre en service les quatre réacteurs, qui ensemble fournissent environ 70 % de l'électricité nécessaire à la fermeture des centrales thermiques à charbon. Non seulement cela a très fortement réduit nos émissions de gaz à effet de serre, mais cela a eu un impact très important sur la qualité de l'air. En Ontario, il y a eu 53 jours de smog en 2005. Il n'y en a eu aucun depuis 2014.

Je voudrais parler des gaz à effet de serre. La réduction des émissions constitue l'une des clés pour atteindre les objectifs du Canada en matière de gaz à effet de serre. Dans ce but, nous aurons davantage recours à l'électricité, mais bien entendu cela n'est valable que si l'électricité que nous utilisons est produite sans émissions de gaz à effet de serre. Le Canada a la chance d'avoir d'importantes ressources hydroélectriques, ainsi qu'une industrie nucléaire forte et dynamique. Ces deux sources nous fournissent de grandes quantités d'électricité et nous en avons besoin pour atteindre nos objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques.

Pour ce qui est des interconnexions, elles sont un outil important pour équilibrer les fluctuations de la demande à l'échelle journalière et saisonnière, outre qu'elles garantissent la stabilité et la fiabilité du réseau. Les provinces ont parfois besoin d'électricité à un moment donné ou sont au contraire en situation de production excédentaire, elles peuvent donc bénéficier de ce commerce d'électricité transfrontalier et s'assurer que l'énergie est disponible pour les consommateurs au meilleur prix possible.

Il y a bien sûr des différences entre les provinces en ce qui concerne la demande saisonnière, mais aussi la nature de la production. Cela ouvre des possibilités de bénéfices réciproques entre des réseaux électriques voisins grâce à un marché de l'électricité ouvert et compétitif. Je vais vous donner un exemple, celui que je connais le mieux, le commerce d'électricité entre l'Ontario et le Québec. C'est un exemple intéressant.

L'Ontario est en mesure de fournir de l'électricité au Québec en hiver, où la plupart des maisons sont chauffées à l'électricité. C'est la période de pointe et lorsque l'hiver est froid, la production du Québec est souvent insuffisante et la province a besoin d'électricité supplémentaire. L'Ontario est en mesure de fournir cette électricité au moyen des quatre interconnexions existantes. Comme nous sommes en situation d'excédent, nous fournissons aussi de l'électricité au Québec en été, ce qui permet de réduire le fonctionnement des barrages hydroélectriques de cette province et de stocker l'eau, pour qu'elle puisse ensuite produire davantage d'électricité durant la journée lorsque la crête est un peu plus élevée.

À l'inverse, comme je l'ai dit, puisque le Québec a la possibilité de stocker cette énergie, il est en mesure de fournir de l'électricité supplémentaire à l'Ontario, en particulier au cours des mois chauds d'été. Je n'ai pas regardé l'état du réseau avant de venir, mais je pense que le commerce doit être plutôt bon entre les deux provinces aujourd'hui, bien que la météo soit la même des deux côtés de la frontière et qu'elles doivent consommer une grande partie de ce qu'elles produisent.

Les membres du Comité le savent, la production d'électricité est de compétence provinciale. Le Canada a la chance de disposer de sources de productions d'électricité nombreuses et variées. Il en résulte que nous avons élaboré un système électrique provincial indépendant fortement tourné vers la production locale. Comme je l'ai dit, les interconnexions ont été largement considérées comme un complément de la production locale.

Je voudrais revenir à ce que j'ai dit au début. Il faut avoir à l'esprit que les interconnexions sont un atout important et continuent à être utiles, mais elles ne sont pas une solution miracle. Les lignes de transport d'électricité à grande échelle ne sont, à mon avis, pas beaucoup plus faciles à établir que les pipelines. Cela prend beaucoup de temps et c'est coûteux. Le Canada doit s'engager dans cette voie, mais uniquement lorsque c'est réalisable et rentable.

Pour aller plus loin, une stratégie canadienne de l'énergie devrait être axée sur les solutions énergétiques qui stimulent l'innovation, soutiennent les économies locales et fournissent une énergie bon marché aux personnes qui en dépendent tous les jours. Il faut en permanence avoir à cœur de garantir des sources d'approvisionnement qui soient diversifiées, bon marché et sans émissions de gaz à effet de serre, afin de maintenir la fiabilité du réseau. Une électricité bon marché, sans émissions de gaz à effet de serre, constitue une marchandise extrêmement précieuse de chaque côté de la frontière dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques.

Les investissements dans ces ressources créeront selon nous des bénéfices à long terme pour tous les Canadiens, auxquels s'ajouteront tous les bienfaits socioéconomiques pour les économies locales.

Merci de m'avoir écouté. Je serai ravi de répondre à vos questions.

● (1545)

Le président: Merci, monsieur Coupland.

Monsieur Mossing, vous avez la parole.

M. Jerry Mossing (vice-président, Transmission, Opérateur du système électrique d'Alberta): Merci aux membres du Comité, je suis ravi de pouvoir venir témoigner devant vous et parler des interconnexions du système électrique de l'Alberta et vous donner le point de vue de l'Opérateur du système électrique d'Alberta. Je vais vous donner un aperçu de ma société et je traiterai des interconnexions de l'Alberta, de leur rôle et de ce qu'elles apportent au système électrique de l'Alberta. Je dirai également un mot de l'importance qu'auront les interconnexions à l'avenir.

L'Opérateur du système électrique d'Alberta, l'AESO, est une société constituée en vertu d'une loi, sans but lucratif et indépendante, chargée de gérer le système électrique interconnecté de l'Alberta de façon sûre, fiable et rentable. Nous favorisons également un marché de l'électricité juste, efficace et ouvert à la concurrence.

L'Alberta exploite l'un des systèmes électriques les moins interconnectés d'Amérique du Nord, avec une capacité de 11 500 mégawatts, ce qui la place au troisième rang des provinces canadiennes pour la demande de pointe. Notre capacité d'interconnexion représente moins de 15 % de notre demande de pointe. Notre interconnexion avec la Colombie-Britannique offre une capacité de transport d'environ 1 000 mégawatts et relie le réseau de l'Alberta avec celui de B.C. Hydro. Notre interconnexion avec la Saskatchewan nous relie au réseau de SaskPower avec une capacité de transport de 150 mégawatts, enfin l'interconnexion avec le Montana offre une capacité de transport d'environ 300 mégawatts.

Dans les provinces limitrophes à la nôtre, les réseaux électriques sont exploités par des corporations de la Couronne. B.C. Hydro et SaskPower sont en mesure de vendre et d'acheter de l'électricité sur le marché de l'Alberta via leurs interconnexions respectives. B. C. Hydro et SaskPower ont tous deux mis en place des tarifs hors contrat conçus pour permettre aux entités commerciales d'avoir accès à leurs systèmes d'acheminement, y compris leurs interconnexions.

Les interconnexions permettent le transport d'électricité dans les deux sens. Au cours de ces dernières années, les exportations de l'Alberta ont représenté environ 1 % de l'électricité produite dans cette province et les importations ont représenté en moyenne entre 2 % et 5 % de cette production. Bien que ces pourcentages soient faibles, au moment où ces flux se produisent, ils sont souvent importants pour la fiabilité et les opérations commerciales. Les interconnexions peuvent fournir à la fois de la fiabilité et des bénéfices opérationnels commerciaux. Il faut aussi noter que les bénéfices des interconnexions sont mutuels. La stabilité du réseau, l'assistance d'urgence et une concurrence accrue s'étendent de chaque côté de l'interconnexion. S'agissant de la fiabilité, les interconnexions jouent un rôle précieux dans les situations d'urgence. Elles peuvent aider à stabiliser la fréquence de l'énergie fournie en permettant aux opérateurs des réseaux d'avoir accès à des sources d'électricité en cas d'urgence et de pénurie.

En cas d'urgence, l'Alberta, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Montana sont en mesure de recevoir ou de fournir de l'électricité pour s'assister mutuellement et proposer un niveau de fiabilité élevé auquel les consommateurs sont habitués. Du point de vue du fonctionnement des marchés, les interconnexions jouent également un rôle central et les interconnexions de l'Alberta permettent aux acteurs du marché d'avoir accès aux marchés de l'électricité de la région du Nord-Ouest du Pacifique et du Mid West américain. De la même façon, B.C. Hydro et SaskPower peuvent fournir de l'électricité à l'intérieur et à l'extérieur du marché de l'Alberta.

Si l'on se tourne vers l'avenir, on constate que le paysage de l'électricité évolue en Alberta. À mesure que l'Alberta abandonnera le charbon et atteindra l'objectif de produire 30 % de son électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2030, il se produira une transformation fondamentale de la gestion du réseau, de la planification et du marché. Les interconnexions auront un rôle à jouer dans cette transition.

Tout d'abord, on s'attend à ce que les sources d'énergie renouvelables en Alberta soient en grande partie éoliennes et solaires. Par nature, ces deux sources d'énergie sont changeantes et leurs fluctuations ne sont pas corrélées à la demande. Étant donné qu'en matière d'électricité, l'offre et la demande doivent être maintenues à un niveau très proche, des sources d'énergie capables de s'adapter à la demande doivent être disponibles pour équilibrer les fluctuations du solaire et de l'éolien. Les interconnexions peuvent offrir cette capacité d'acheminement en grosse quantité dans les deux sens, rapidement et de façon fiable. Dès lors, il est possible de tirer parti de la disponibilité des sources de production de l'autre côté de l'interconnexion. Il faut pour cela une étroite coordination entre les opérateurs de réseau.

Ensuite, les portefeuilles de production d'énergie renouvelable se sont développés dans beaucoup d'autres régions. Comme prévu, la diversité des sources d'énergie renouvelable sur de grandes étendues géographiques peut aider à équilibrer les fluctuations générales de production. Par exemple, lorsque le vent forcé en Alberta, il peut faiblir ailleurs. Les interconnexions peuvent servir à équilibrer les fluctuations générales. D'ailleurs, certaines régions mettent en place des programmes visant à tirer parti de cette diversité sur de grandes étendues géographiques.

• (1550)

Le stockage de l'énergie peut aider à gérer les fluctuations de la production d'électricité éolienne et solaire. Parmi les nombreuses solutions de stockage il y a les grands réservoirs hydroélectriques. Ils sont utilisés depuis très longtemps pour équilibrer les fluctuations et pourront l'être encore à l'avenir.

Au cours des prochaines années, en Alberta, les combustibles fossiles — principalement le gaz naturel — fourniront l'essentiel de l'électricité et des capacités d'équilibrage de l'offre et de la demande, en complément des énergies renouvelables. En profitant de la diversité des sources d'énergies renouvelables sur une grande étendue géographique et en donnant accès à d'autres sources d'énergies renouvelables comme par exemple l'hydroélectricité et les réservoirs, les interconnexions peuvent faciliter une réduction globale des émissions de gaz à effet de serre. Tandis que les interconnexions sont un élément indispensable au fonctionnement d'un réseau, un équilibre prudent doit être trouvé pour maintenir la fiabilité et pour favoriser la concurrence sur le marché.

En conclusion, les interconnexions de l'Alberta continueront à jouer un rôle important dans le réseau électrique de cette province et dans son évolution. Une planification et une analyse attentive doivent être entreprises pour établir un plan qui tienne compte de tous les aspects au moment de décider si oui ou non une nouvelle interconnexion doit être créée.

J'ai terminé mon exposé. Merci aux membres du Comité de m'avoir écouté.

Le président: Merci, monsieur Mossing.

Monsieur Lecompte, c'est à vous.

M. Etienne Lecompte (président, PowerHub): Tout d'abord, merci de me donner la possibilité de m'exprimer à propos des interconnexions stratégiques. Avant de commencer, je vais vous dire quelques mots de mon entreprise, PowerHub et de moi-même.

J'en suis le cofondateur et je suis un entrepreneur à la fois dans le domaine des technologies vertes et dans celui des logiciels. J'apporte donc un point de vue différent à ce débat. Nous sommes une société canadienne. Nous sommes nés et nous nous sommes développés dans le cadre du programme de tarifs de rachat garanti de l'Ontario, à partir de 2011. Nous sommes une petite entreprise, mais notre développement est couronné de succès. Nos effectifs ont augmenté d'environ 60 % cette année. Nous travaillons à l'international, en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Europe, en Asie et ainsi de suite.

Nous avons un point de vue un peu différent sur les énergies renouvelables, car nous nous consacrons à ce secteur en tant qu'entreprise de logiciels. Nous travaillons avec des portefeuilles d'actifs d'énergies renouvelables pour les aider à améliorer l'efficacité et la qualité de leur gestion ce qui leur permet de réduire leurs coûts d'exploitation. Nous avons vu beaucoup d'énergies renouvelables entrer dans le réseau de diverses manières et c'est ce dont je voudrais parler aujourd'hui.

Lorsque j'ai reçu l'invitation à venir témoigner devant ce comité, je me suis demandé pourquoi le sujet portait sur les interconnexions électriques stratégiques. Je crois qu'il faut se poser des questions très importantes au sujet des possibilités. Parmi toutes les raisons qu'il y a d'étudier les interconnexions, qu'il s'agisse de l'import-export d'électricité, de la stabilité du réseau, de l'amélioration du commerce entre les provinces, de la réduction de la dépendance aux carburants fossiles dans certains cas, vous pouvez aussi réfléchir à la possibilité d'extension du réseau vers des zones non raccordées.

Prenons les interconnexions dans un contexte général, il est très important de savoir si les investissements liés à l'établissement d'interconnexions apportent un bienfait social supérieur au coût de ces investissements. Je crois qu'il est très important d'étudier l'investissement dans les interconnexions du point de vue des contribuables, car en gros ce sont eux qui payent ces améliorations. Même s'il s'agit d'une compétence provinciale, je pense que les plus gros contribuables de l'ensemble du Canada devraient y réfléchir. Nous pouvons examiner les bienfaits sociaux apportés par de bonnes interconnexions et de bons réseaux. La réduction des coûts de l'énergie pour les contribuables a un effet très positif sur l'équilibre du système, sur l'emploi et même sur d'autres aspects sociaux.

Je crois que c'est une très bonne occasion de réfléchir à cela pour l'ensemble du Canada, à un niveau général et cohérent, à l'instar d'autres pays partout dans le monde, au lieu de le faire marché par marché. Je crois que le moment est venu de nous poser ces questions.

À propos des interconnexions, nos clients nous disent qu'ils aspirent à un réseau qui leur apporte plus de capacité, plus de certitude, plus de fiabilité, plus de modernité et plus de transparence. La transparence est un aspect très important, car le fonctionnement des réseaux peut être très opaque pour beaucoup de gens, même ceux qui travaillent dans ce secteur. Nous avons des clients, par exemple dont les projets naissants sont paralysés. Ils attendent la mise en service de leur interconnexion spécifique et ils attendent qu'il y ait davantage de transparence à ce sujet. En fin de compte cela nous donne l'occasion de porter un regard nouveau sur ces questions pour voir de quelle manière nous pouvons gérer non seulement les

interconnexions, mais l'ensemble du réseau de façon plus intelligente.

Je dirais d'abord que PowerHub n'est pas une société qui opère dans un format de réseau intelligent. Nous sommes simplement un fournisseur de logiciels pour les producteurs d'énergies renouvelables. Selon les objectifs que nous fixons pour les interconnexions, l'élément clé à prendre en compte, c'est l'investissement pour l'avenir, il faut adopter le point de vue de la modernisation des réseaux et des interconnexions et non celui d'une simple extension, pour imaginer des approches plus intelligentes à ces questions. Il s'agit de réfléchir à la construction d'un réseau mieux intégré plutôt qu'à la simple extension du réseau.

Cette idée est étayée partout, pas seulement en Amérique du Nord, mais dans le monde entier par des tendances qui sont à l'accroissement des investissements dans l'efficacité énergétique, ce qui peut avoir un impact sur la gestion de la demande. Le revers de cette évolution, c'est la multiplication sur le réseau des ressources énergétiques décentralisées, tristement célèbres, les consommateurs devenant eux-mêmes des producteurs, avec une augmentation de la participation du public... Il faut ajouter à cela le développement des véhicules électriques et les modifications profondes des sources d'énergie et de leurs fonctions.

Nous avons l'occasion de réfléchir à la manière dont nous pouvons construire un système électrique à la pointe de la modernité dans lequel les bienfaits dépassent largement les coûts pour les réseaux contribuables. À mon humble avis, nous devrions voir les réseaux intelligents comme une méthode qui surpasse les simples interconnexions. Nous devrions voir comment nous pouvons automatiser, surveiller et contrôler le réseau d'une façon dynamique, afin, en gros, de mieux intégrer les énergies renouvelables d'un côté, d'améliorer la fiabilité de l'autre; améliorer l'efficacité opérationnelle, planifier le réseau, permettre l'utilisation des véhicules électriques et en fin de compte développer des capacités de stockage, qui régleront les problèmes d'adaptation à la demande qui sont inhérents aux énergies renouvelables.

• (1555)

Prenons la stratégie énergétique du Canada, ses efforts en matière de réseaux intelligents peuvent aussi porter sur l'efficacité énergétique, sur la transition vers une économie plus sobre en carbone, sur l'anticipation de la ruée vers les énergies renouvelables et sur le développement d'un système de transport de l'énergie moderne et fiable. Je crois que nous devons saisir l'occasion d'envisager cela d'un point de vue fédéral.

Je le répète, l'électricité est une compétence provinciale, mais si nous adoptons un point de vue canadien, le véritable enjeu selon moi est d'essayer de créer un contexte favorable à l'innovation et au développement autour de ces questions, autour des possibilités concernant le réseau, les interconnexions et ainsi de suite, car je crois que c'est le bon moment. De mon point de vue d'entrepreneur ayant développé des compétences que nous exportons dans le monde entier, je demande comment nous pouvons faire la même chose pour le réseau. Lorsque je dis « nous », je ne parle pas de nous personnellement, je pense à l'ensemble de la communauté des Canadiens. Comment pouvons-nous faire prospérer cette innovation pour stimuler la création de richesses à long terme et le développement d'un savoir exportable, la propriété intellectuelle, qui entraînera la création d'emplois durables, générera de la croissance et créera des connaissances?

Je pense qu'en définitive il y aura des retours sur investissement pour les contribuables et que cela nous permettra de nous positionner sur la voie du succès à long terme.

Je vous remercie et j'attends vos questions.

Le président: Merci beaucoup à tous les trois pour vos exposés. Passons maintenant à la séance de questions.

Nous allons commencer par Mme Jones, du Labrador.

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier les trois témoins pour leurs exposés et pour les connaissances qu'ils ont transmises au Comité sur l'actualité du développement énergétique au Canada.

Permettez-moi de me présenter. Je viens d'une région subarctique du Canada, le Labrador. Bien sûr, quelques-uns des plus importants projets d'aménagements hydroélectriques au monde se trouvent chez nous. L'ironie étant que certaines des collectivités les plus dépendantes des générateurs alimentés au diesel se trouvent aussi au Labrador, il y a même des industries qui sont alimentées en électricité par des générateurs au diesel. Je suis tout particulièrement intéressée par la manière dont nous allons avancer sur le sujet des réseaux électriques au Canada, réseaux qui nous permettront de toucher les industries, les collectivités et les personnes qui en ont besoin.

Je vais commencer par vous monsieur Coupland, si vous êtes d'accord. Tout d'abord, je suis en faveur de l'extraction de l'uranium. J'ai voté pour l'extraction de l'uranium au Labrador à l'assemblée législative provinciale, tout comme l'ont fait les peuples autochtones que je représente. Je suis aussi une fervente partisane de la production d'électricité issue de l'énergie nucléaire et en particulier du travail que vous avez accompli avec les isotopes médicaux et le cobalt-60 qui, je crois, non seulement aide à faire évoluer l'économie du Canada et la manière dont nous gérons les services médicaux, mais fait aussi que le monde entier nous observe en ce moment même et s'inspire des exemples que nous avons donnés. J'ai survécu à un cancer alors je suis très sensible à ce qui se passe dans ce domaine. Je tenais à dire cela en préambule à mes questions.

En tant que gouvernement, nous avons travaillé très dur pour essayer d'établir un cadre adéquat pour la croissance et le développement énergétique, pour la gestion des interconnexions et pour les couloirs de transport d'énergie au Canada. Selon vous, qui êtes partie prenante de cette industrie, qui contribuez à la construction de nouveaux réseaux et qui alimentez le Canada en énergie, comment pouvons-nous, en tant que gouvernement fortement investi dans ce processus, faire en sorte de le soutenir d'un bout à l'autre et garantir une production d'énergie fiable et stable pour l'ensemble des habitants de ce pays?

• (1600)

M. Steve Coupland: Il faut commencer par regarder la manière dont notre système s'est développé. L'électricité est de compétence provinciale, mais nous avons des réseaux locaux et une production locale. D'importants investissements ont été faits au fil du temps dans ce domaine et nous devons partir de là. Nous ne pouvons pas partir dans une autre direction. Je crois que c'est la base sur laquelle nous devons construire, en regardant ce qui convient et ce qui fonctionne.

La géographie est l'un des défis que nous devons affronter. Il est extraordinairement difficile d'essayer d'acheminer une grande quantité d'hydroélectricité propre, sans émissions, du Labrador jusqu'à l'Ontario, par exemple. Vous avez bien conscience des

difficultés interprovinciales que cela suppose, avec les autres provinces qu'il faut traverser. Il me semble qu'il faut être réaliste et voir les choses dans le détail pour savoir où nous pouvons faire les premiers pas, où nous pouvons interconnecter les réseaux et où nous pouvons tirer le meilleur parti de nos atouts.

À mon avis l'un des rôles principaux du gouvernement fédéral est d'essayer d'encourager et de soutenir cette démarche au moyen des fonds d'innovation et autres dispositifs qui contribuent au développement. C'est ainsi que le gouvernement fédéral peut apporter la meilleure contribution, mais il s'agit aussi de réussir à faire travailler ensemble les provinces. C'est une étape fondamentale.

Mme Yvonne Jones: Merci. Vos remarques sont encourageantes, car vous nous dites que les actions que nous menons au sein du gouvernement nous mettent sur la bonne voie.

Je suis davantage préoccupée par les provinces qui sont en mesure de produire de grandes quantités d'électricité, mais qui ne disposent pas d'un réseau interconnecté ou d'un système de transport leur permettant d'acheminer cette énergie vers des marchés canadiens qui en ont besoin. Je sais qu'il s'agit surtout d'une compétence provinciale, mais je suis toujours en quête d'une solution meilleure pour que cela fonctionne.

Peut-être me permettez-vous de poser une question à M. Mossing.

Vous avez évoqué les groupes interrégionaux et les réseaux interconnectés auxquels votre entreprise a participé avec succès. Comment le gouvernement fédéral peut-il aller dans le sens de la fiabilité et la stabilité que permettent ces interconnexions et dont profite l'ensemble des Canadiens. Comment jeter des passerelles entre les parties du Canada qui sont productrices d'électricité et celles dont les habitants ont besoin d'électricité?

M. Jerry Mossing: Je répète que dans le contexte de la compétence provinciale, le gouvernement fédéral peut à mon avis jouer un rôle, en encourageant les provinces à établir des buts et des objectifs communs et comme on l'envisage actuellement, en apportant un financement fédéral à la création ou à l'amélioration des capacités afin de permettre les transactions.

Il faudra une coordination entre les provinces pour s'assurer que les transactions aient lieu et que les bénéfices soient répartis. Mais pour les quatre provinces de l'Ouest, il serait bon que cette répartition se fasse selon un axe est-ouest, par opposition ou en complément aux transactions nord-sud qui s'opèrent essentiellement entre la Colombie-Britannique et les États-Unis, mais aussi entre le Manitoba et les États-Unis.

Le président: Il vous reste à peu près 20 secondes.

Mme Yvonne Jones: Je passe la parole au député suivant.

Je vous remercie pour vos réponses.

Le président: Monsieur Schmale, je vous en prie.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Je suis ravi de me trouver ici parmi mes nouveaux collègues du Comité. Je me réjouis à la perspective de travailler avec les députés des deux côtés et leurs équipes ainsi qu'avec le personnel du Comité. Merci à Shannon et à Ted de m'avoir permis de vous rejoindre.

Ce sujet semble intéressant, surtout lorsqu'il s'agit d'énergie nucléaire. La circonscription que je représente a une frontière commune avec celle de la secrétaire parlementaire Kim Rudd, la mienne est au sud et la sienne au sud-ouest et beaucoup de gens de ma circonscription — et de la vôtre, Kim, si je ne me trompe pas — vont travailler chaque jour en Ontario à Darlington ou à Pickering, parce qu'il s'y trouve des installations nucléaires. Cela représente pour nous une part importante de l'économie locale et des emplois.

Steve, il me semble que vous en avez parlé. Je crois que vous avez dit qu'il y avait dans votre secteur 22 000 emplois directs et indirects liés au nucléaire.

• (1605)

M. Steve Coupland: Ce chiffre est uniquement pour le site de Bruce.

M. Jamie Schmale: C'est ce que je voulais dire, cela rend compte de l'impact considérable du nucléaire.

Comme cela a été répété à plusieurs reprises, l'énergie est un enjeu provincial et dans la plupart des cas — pas systématiquement, mais dans la plupart des cas — chaque province s'est surtout préoccupée de fournir de l'énergie à sa population. Nous essayons de dépasser cela.

Si l'on se tourne vers l'avenir — il en a été question déjà — quelles autres sources d'énergie rentables s'offrent à nous pour la production d'électricité? En Ontario nous avons eu une loi sur l'énergie verte, il en a aussi été question, je pense, qui a eu pour conséquence des prix de l'énergie parmi les plus élevés d'Amérique du Nord.

Cela a fait fuir l'industrie. Cela a dressé les communautés les unes contre les autres. Dans mon secteur des habitants se sont battus bec et ongles contre les éoliennes parce qu'en gros les dispositions de consultation locale avaient été tout simplement supprimées de la Loi sur l'énergie verte lors de sa rédaction. Le projet s'est reporté sur la moraine d'Oak Ridges, une zone écologiquement vulnérable et est passé par-dessus les consultations locales à la manière d'un rouleau compresseur.

Il y a désormais les panneaux solaires qui, à l'instar des éoliennes, sont fortement subventionnés et sont quelquefois placés sur de bonnes terres agricoles et nous voyons des exploitations agricoles familiales, qui à cause des avantages des subventions... Il arrive un moment, je crois que nous y sommes, où les subventions sont revues à la baisse parce que ni la province ni la population n'a les moyens de les financer.

J'étais dans le Massachusetts cet été et le même problème se pose là-bas. Le programme de subventions de l'énergie éolienne et solaire a été suspendu, puis réduit, tout comme en Ontario, parce que ni la population ni le gouvernement n'avaient les moyens de le financer.

Comment pouvons-nous aller de l'avant? Quels sont les choix les plus rentables à faire pour l'avenir afin que nous puissions travailler sur ces interconnexions sans grever les caisses provinciales et le budget des citoyens?

Je donne la parole à qui souhaite répondre.

M. Steve Coupland: Permettez-moi de dire un mot là-dessus.

S'agissant des sources de production d'électricité, il faut garder à l'esprit que chacune d'entre elles a des caractéristiques différentes. Elles ont chacune leurs forces et leurs faiblesses. L'une des forces de notre pays est que nous avons accès à toutes ces sources. Pour construire un réseau, il faut les équilibrer.

Il est logique que la Colombie-Britannique ou le Manitoba aient exploité l'énergie hydraulique, car elle y est abondante. L'Ontario a

exploité l'essentiel de ses sources d'hydroélectricité, celles qui étaient accessibles, puis s'est tourné vers le nucléaire. Chacun exploite les atouts dont il dispose.

Permettez-moi de parler un instant de mon secteur, je dirais deux choses. En Ontario nous avons entrepris un projet colossal de rénovation. Nous rénovons les tranches de Darlington et de Bruce. Ces centrales continueront à produire environ 60 % de l'électricité de l'Ontario jusqu'en 2060. C'est en grande partie parce qu'il n'existe aucune source nouvelle de production qui soit meilleur marché que la rénovation d'installations existantes. C'est la méthode que nous avons adoptée ici.

Il y a plusieurs choses sur lesquelles nous travaillons dans mon secteur et nous espérons qu'elles auront un impact. Il y a d'abord ce que nous appelons les petits réacteurs modulaires. Il y a deux catégories de petits réacteurs modulaires. Les réacteurs d'une capacité de 50 à 200 mégawatts, qui sont conçus pour être reliés au réseau et qui ont vocation à se substituer à la production d'énergie à partir de combustibles fossiles. Mais il y a une autre catégorie sur laquelle nous travaillons qui s'appelle les très petits réacteurs modulaires.

Ce sont des réacteurs d'une capacité de 5 à 10 mégawatts. J'aurais dû en parler au député du Labrador la dernière fois. Ils sont porteurs d'espoir, car spécialement conçus pour les petites collectivités hors-réseau et pour constituer une source stable d'énergie en remplacement du diesel. Voilà l'objectif.

Je ne vous dis pas que nous y arriverons du jour au lendemain. C'est l'une des caractéristiques de l'industrie nucléaire, nous ne faisons rien très rapidement. Notre laboratoire national de Chalk River vient de lancer un programme de recherche sur ces réacteurs avec, pour objectif, de construire un prototype. Nous espérons pouvoir proposer quelque chose dans ce domaine au cours de la prochaine décennie. Je sais que ce n'est pas une réponse satisfaisante pour ceux qui sont tributaires du diesel à l'heure actuelle, mais c'est l'une des choses sur lesquelles nous travaillons.

Je voudrais redire la nécessité d'utiliser les interconnexions pour ce qu'elles peuvent nous apporter en matière de stabilité, de soutien et de fiabilité. Je ne suis pas convaincu qu'il soit viable aujourd'hui d'acheminer des milliers de mégawatts d'électricité sur de grandes distances, ce qui ne veut pas dire que cela ne se produira pas un jour, mais il faut comprendre que les interconnexions sont un atout important. Elles sont importantes pour la stabilité et la fiabilité du réseau et doivent être établies en de nombreux points dans de multiples provinces.

• (1610)

Le président: Monsieur Cannings, je vous en prie.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Merci et merci à tous d'être parmi nous. C'est très intéressant.

Je vais commencer par M. Lecompte, de PowerHub.

Vous avez parlé de modernisation du réseau et dit qu'il valait peut-être mieux travailler à l'amélioration du réseau plutôt qu'à son agrandissement. Vous avez évoqué la production d'énergie décentralisée, les défis et les possibilités qui s'y rattachent. Vous avez également signalé que vous travaillez à l'international.

Connaissez-vous des exemples de pays autres que le Canada qui auraient réussi, où ces progrès auraient été accomplis et qui pourraient nous servir de modèle?

M. Etienne Lecompte: Merci pour votre question.

Malheureusement il n'y a pas de recette universelle. Les différentes sources d'électricité et les conditions locales font que les solutions varient, mais il y a des exemples remarquables. Cela dépend vraiment du type de soutien que nous cherchons. Il me semble que le soutien du gouvernement canadien à l'innovation est une bonne chose, mais la création de conditions locales favorables à l'investissement dans certains domaines l'est également.

Prenons l'exemple des États-Unis. L'établissement de normes pour les portefeuilles d'énergies renouvelables relève plutôt de la politique des États, mais il y a aussi les crédits d'impôts pour les énergies renouvelables qui sont mis en place au niveau fédéral. Cela constitue alors une incitation à l'investissement.

Un des principaux exemples de modernisation et d'investissements dans les réseaux nous vient d'Allemagne, où des collectivités locales ont investi et essaient d'intégrer au réseau des sources d'énergie très diverses et beaucoup de moyens ont été investis dans ce domaine. La prochaine étape là-bas consiste à étendre ce principe à une échelle plus grande pour voir comment cela fonctionne sur une base régionale, voire nationale. Nous constatons qu'il y a beaucoup d'investissements dans ce type de projets pour les collectivités isolées. Par exemple un excellent point de départ pour nous au Canada serait de tester ce type de micro-réseaux dans lesquels nous pouvons combiner de multiples sources d'énergie.

Il s'agit aussi de s'adapter aux réalités locales. Au Chili, par exemple, les questions d'interconnexions ont conduit le gouvernement à s'écarter des installations de grande taille, tant pour les énergies renouvelables que pour les sources conventionnelles, pour se tourner vers ce qui s'appelle là-bas les PMGD, qui sont des installations de production de plus petite taille qui s'interconnectent sur les noeuds afin d'être plus près des centres de consommation et avoir un impact. Au Chili on examine les moyens d'obtenir un meilleur équilibre du réseau en rapprochant la production du lieu de consommation. On peut toujours s'inspirer de ce genre de démarche.

• (1615)

M. Richard Cannings: D'accord, merci.

Vous avez aussi rapidement évoqué l'avenir du stockage pour régler certaines des difficultés inhérentes aux énergies renouvelables. Pourriez-vous nous dire quelques mots de l'état actuel de cette question du stockage?

M. Etienne Lecompte: Si l'on s'inspire du cycle de développement de l'être humain, on peut dire que le stockage apprend tout juste à marcher. Il va bientôt se mettre à courir. Nous estimons que d'ici 10 à 15 ans, le stockage sera généralisé et redessinera entièrement le réseau tel que nous le connaissons. À mon humble avis, nous devons réfléchir à la direction que prennent les choses. Nous pouvons avoir une vision à plus long terme. C'est vraiment ce dont nous avons besoin aujourd'hui, car le stockage sera généralisé, bon marché, efficace et créera bientôt sur le réseau de multiples services à valeur ajoutée.

M. Richard Cannings: Merci.

Je vais passer à M. Mossing, en Alberta.

Nous savons bien sûr que l'Alberta est en train de fermer ses centrales électriques au charbon pour passer aux énergies renouvelables et nous avons entendu que certains des problèmes qui se sont

posés en Ontario se posent aussi là-bas. Pourriez-vous nous dire ce que l'Alberta fait différemment de l'Ontario?

M. Jerry Mossing: Je crois que les difficultés de l'abandon du charbon en Alberta sont plus importantes que celles qui se sont posées en Ontario. L'Ontario a dû se passer d'une capacité de production liée au charbon supérieure à celle de l'Alberta en valeur absolue, mais elle représentait un pourcentage plus faible de sa production totale. De plus, en Alberta ce sont trois entreprises privées qui possèdent les centrales à charbon tandis qu'en Ontario elles appartiennent à la province.

S'agissant de l'abandon du charbon et du développement des énergies renouvelables, nous avons dû nous adapter à notre marché. Nous sommes en train d'ajouter un marché des capacités pour accompagner nos marchés de l'énergie et des services auxiliaires et nous apprécions la mise en concurrence que permet le cadre du marché pour atteindre le meilleur coût, qu'il s'agisse du coût des énergies renouvelables, qui baissent progressivement et qui seront rentables... Si l'on ajoute le stockage à cet ensemble, cela permet d'équilibrer les fluctuations et cela devient rentable. Nous pensons qu'il y aura une transition naturelle vers ces technologies. En ce qui concerne l'abandon du charbon, puisque le gouvernement provincial a fait le choix d'adopter une taxe pour inciter à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous voyons également cela comme un signal économique.

Il est certain que l'Alberta — tout comme la Colombie-Britannique, en particulier le nord-est de cette province — dispose d'importants gisements de gaz naturel. C'est un combustible fossile, mais qui génère moitié moins d'émissions de gaz à effet de serre que le charbon. Nous pensons que l'électricité issue du gaz naturel représentera une bonne partie de notre production et se développera en complément des énergies renouvelables dont nous disposons.

Comme je l'ai dit lors de mes remarques liminaires, les programmes provinciaux de réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre peuvent s'accompagner d'un accès accru à l'hydroélectricité provenant de l'ouest, de la Colombie-Britannique et du nord-ouest du Pacifique d'une part et de l'utilisation de la capacité de stockage des réservoirs hydrauliques d'autre part. Mais nous préférons que cela se fasse d'une manière rentable pour maîtriser les coûts et protéger les contribuables.

M. Richard Cannings: Merci.

Le président: Monsieur Serré.

[Français]

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Merci, monsieur le président.

Encore une fois, je remercie les trois témoins de leurs présentations et des recherches qu'ils ont faites pour préparer leurs témoignages d'aujourd'hui.

Le travail que vous accomplissez dans votre domaine est grandement apprécié.

Monsieur Coupland, vous avez souligné dans votre présentation — et je vous en remercie — le fait que le secteur nucléaire contribuait à la fiabilité du réseau d'électricité en Ontario. Vous avez parlé de problèmes auxquels nous ne sommes plus aux prises et avez donné comme exemples les 53 journées de smog qui n'existent plus aujourd'hui, la question des travailleurs saisonniers allemands et les pannes complètes de courant. J'apprécie la façon dont vous l'avez exprimé.

Je vais vous poser ma première question en anglais.

• (1620)

[Traduction]

Pouvez-vous expliquer la différence entre les sources d'énergie intermittentes et fiables et pourquoi il est important de diversifier le réseau énergétique de cette façon?

M. Steve Coupland: Certainement. À l'heure actuelle, l'électricité est un produit que nous utilisons sur demande. L'un des autres témoins a parlé de stockage, et nous y arriverons, mais notre capacité de stockage est limitée. Alors on utilise essentiellement l'électricité lorsqu'on la produit. Nous n'avons pas assez de stockage. Par conséquent, nous devons équilibrer l'offre et la demande. L'un des défis touchant certaines des énergies renouvelables, notamment les énergies éolienne et solaire, est que le vent et le soleil ne sont pas toujours au rendez-vous. Même lorsque le vent souffle, il vient par rafales, ce qui produit différents niveaux d'approvisionnement. Il faut avoir une autre source, en général une sorte de charge de base, pour établir un équilibre et veiller à ce que l'approvisionnement soit toujours stable.

Le témoin de l'Alberta pourra probablement vous éclairer un peu à cet égard, étant donné que ce sera l'un des défis que cette province devra relever dans sa transition vers une plus grande utilisation d'énergies renouvelables. C'est l'une des choses qu'il faudra équilibrer.

Et pour ce qui est de cet enjeu, à mesure que les industries et d'autres services s'électrifient davantage, il faudra assurer la cohérence du système. J'espère que cela répond à votre question.

M. Marc Serré: Monsieur Mossing, quel rôle le gouvernement fédéral peut-il jouer pour essayer d'équilibrer cette charge, pour trouver un équilibre avec les sources d'énergie intermittentes, et promouvoir un peu plus une interconnectivité avec le système électrique?

M. Jerry Mossing: Je prendrai un instant pour revenir plus en détail sur ce que monsieur Coupland a dit. Lorsque les ressources renouvelables les plus économiques sont l'énergie éolienne et l'énergie solaire, comme c'est le cas pour nous en Alberta, et que l'on doit composer avec la variabilité, tout en désirant une plus grande production énergétique sous forme d'électricité renouvelable, la faible capacité — 30 % ou 35 % pour l'énergie éolienne et jusqu'à 20 % pour le l'énergie solaire — signifie qu'on devra créer une plus grande capacité. Et lorsque cette capacité accrue produit de l'énergie, la conséquence sera sans doute un surplus.

Il existe en fait trois moyens pour composer avec un surplus. On peut le réduire, le stocker ou le vendre à ses voisins. Encore une fois, cela pourrait créer des avantages réciproques sur une vaste zone géographique. À mon avis, le gouvernement fédéral pourrait intervenir à deux niveaux: il pourrait investir dans l'infrastructure pour assurer la réussite d'une telle initiative et il pourrait encourager la coopération entre les parties pour veiller à ce que les transactions aient lieu, dans l'espoir qu'elles se fassent de manière économique.

M. Marc Serré: Monsieur Mossing, vous avez souligné plus tôt que l'Alberta est l'une des administrations nord-américaines où l'interconnectivité est la plus faible. Croyez-vous qu'il y ait suffisamment de dépenses en recherche et développement et assez d'intérêt à l'échelle de la province pour persuader les gens à investir dans le réseau électrique? Est-ce que la recherche et le développement effectués en Alberta permettraient la création d'une telle interconnectivité? De plus, quelles mesures le gouvernement fédéral pourrait-il prendre pour stimuler ces investissements en recherche et développement?

M. Jerry Mossing: À mon avis, la question de la recherche et du développement est intéressante en ce sens qu'on en fait beaucoup sur le plan des réseaux intelligents et des nouvelles technologies et qu'on investit dans la production plus efficace des énergies renouvelables à travers le monde. Le Canada pourrait certes jouer un rôle à cet égard.

Toutefois, pour ce qui est de l'intérêt général en Alberta, nous effectuons en ce moment notre première vente aux enchères d'électricité renouvelable, pour 400 mégawatts, laquelle se terminera à la fin de l'année. Nous comptons 29 participants et des projets à hauteur de 4 000 mégawatts. Il s'agit d'investissements du secteur privé. L'intérêt est là et il semble y être pour le long terme.

En Alberta, nous disposons de moyens pour transporter l'électricité de sources éolienne et solaire des zones riches en ressources renouvelables dans le sud et l'est de la province aux centres de distribution de Calgary, Edmonton et à certains secteurs industriels. Toutefois, nous ne possédons pas suffisamment de capacité de transmission électrique pour que cela fonctionne dans toute la mesure du possible, pour atteindre cette cible de 30 %. Les processus réglementaires et la cotisation des abonnés feront avancer les choses dans la province. La structure est en place.

Je reviens à la question de la recherche et du développement, et de la contribution que le Canada pourrait ou non y apporter. Je ne suis pas aussi ferré dans ce domaine, mais plusieurs projets sont en cours à l'échelle de la planète et toute cette technologie pourrait être transférée au Canada.

• (1625)

Le président: Merci.

C'est à vous, monsieur Falk. Je peux vous donner deux minutes.

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Merci monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins pour leurs exposés cet après-midi.

Monsieur Coupland, vous avez dit qu'il n'est pas rentable de transporter l'électricité sur de longues distances. Pouvez-vous me dire sur quelle distance cela serait rentable?

M. Steve Coupland: Je ne peux pas vous donner de chiffre magique quant à la rentabilité. Cela dépend de la distance, de la quantité d'électricité, de la géographie, du nombre d'administrations différentes et de régions qu'il faut traverser, du nombre de Premières Nations ou de revendications autochtones dont il faut tenir compte. Tout cela doit être pris en considération. Évidemment, il est plus facile de construire une ligne de transmission à travers une prairie relativement plate, que sur le bouclier ou dans les montagnes. Ce sont parmi les défis à relever.

Je n'ai pas vraiment de chiffre magique. On doit également tenir compte des sources énergétiques qui seront remplacées.

M. Ted Falk: Exactement. Donc, le coût est principalement lié aux lignes de transmission elles-mêmes, à la construction de ces lignes.

M. Steve Coupland: C'est un volet très important. L'autre volet, naturellement, c'est qu'il faut être en mesure d'obtenir l'électricité d'une administration particulière. Cette administration peut-elle produire l'électricité dans une quantité et à un prix plus avantageux que pourrait le faire l'administration qui désire l'acheter?

M. Ted Falk: Il y a plusieurs facteurs.

M. Steve Coupland: Exactement. Je ne dis pas qu'il serait illogique de le faire dans certains cas. J'affirme seulement qu'il ne s'agit pas d'une solution magique. On doit tenir compte de tous les facteurs.

Le président: Malheureusement, je dois maintenant vous interrompre.

Messieurs, je vous remercie beaucoup d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer aujourd'hui. Nous vous sommes reconnaissants de votre contribution à notre étude.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes, avant de passer à notre prochain groupe de témoins.

Je vous remercie.

• (1625) _____ (Pause) _____

• (1630)

Le président: Nous allons reprendre.

Nous allons entendre deux témoins au cours de la deuxième heure — monsieur Robert Hornung, de l'Association canadienne de l'énergie éolienne, et monsieur Keith Cronkhite de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick.

Messieurs, merci de vous joindre à nous aujourd'hui. Je crois que vous étiez ici plus tôt, et que vous avez entendu nos instructions. Nous vous accordons une dizaine de minutes chacun. Vous avez des écouteurs et des microphones, et vous pouvez vous exprimer dans l'une ou l'autre langue officielle. On vous posera des questions dans les deux, je puis vous l'assurer, alors tirez-en parti si vous en avez besoin.

Monsieur Hornung, on m'apprend que vous devez être le premier à intervenir, alors vous avez la parole.

• (1635)

M. Robert Hornung (président, Association canadienne de l'énergie éolienne): Merci beaucoup, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je suis heureux d'être des vôtres et d'avoir l'occasion de vous parler des interconnexions électriques stratégiques.

Je commencerai en vous parlant brièvement de notre organisation, l'Association canadienne de l'énergie éolienne, laquelle représente l'industrie de l'énergie éolienne au Canada. Nous représentons un peu plus de 200 entreprises associées à cette industrie: les fabricants de turbines, les fournisseurs d'équipements et de services, les promoteurs de projets d'énergie éolienne, les propriétaires et les exploitants.

Permettez-moi de situer l'industrie éolienne dans le contexte canadien d'aujourd'hui. Au cours de la dernière décennie, nous avons construit plus de parcs éoliens que tout autre type d'installation pour la production d'électricité. Le Canada est maintenant le huitième producteur d'énergie éolienne au monde et nous produisons suffisamment d'électricité éolienne pour répondre à environ 6 % de la demande d'électricité au Canada aujourd'hui.

Nous croyons qu'il s'agit d'un enjeu très important en raison des engagements que le Canada a pris en matière de changements climatiques. Dans le cadre de l'accord de Paris, sur le plan de la réduction de l'augmentation des températures, notre engagement à long terme exigera que le Canada réduise ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 80 % par rapport aux niveaux actuels.

Il n'existe aucune analyse qui confirme qu'on pourra atteindre cet objectif sans une augmentation importante dans la production et l'utilisation d'électricité non émissive et renouvelable. En fait, le

Canada est déjà en très bonne position, étant donné que 79 % de notre production d'électricité est non émissive. Cela nous permet de devancer la plupart des pays. Le gouvernement fédéral a pour objectif d'augmenter cette production à 90 % d'ici 2030. Nous croyons qu'il s'agit d'une cible raisonnable. En fin de compte, d'ici 2050, 100 % de notre réseau électrique devra être non émissif, si nous désirons atteindre nos objectifs en matière de changement climatique.

Non seulement notre réseau devra-t-il être non émissif, nous devons utiliser l'électricité dans certains autres secteurs, pour remplacer les combustibles fossiles dans les transports, l'industrie et les bâtiments. À l'avenir, cela exigera une augmentation de la production d'électricité.

Atteindre un objectif de cette envergure exigera une collaboration accrue entre les gouvernements, ainsi qu'une plus grande interconnexion. C'est la raison pour laquelle cette discussion est si importante. Sur le plan historique, et même constitutionnel, l'électricité a essentiellement été un domaine de compétence provinciale. Au Canada, cela a créé des difficultés, à mon avis, en matière de coopération intergouvernementale.

Au Canada, nous sommes passés maîtres dans le perfectionnement des systèmes d'électricité provinciaux. Toutefois, si nous optimisons 10 systèmes d'électricité provinciaux distincts, à l'échelle nationale, notre système est moins efficace, étant donné que nous n'avons pas examiné les possibilités de collaboration et d'interconnexion.

Cette situation est en train de changer. Les questions liées au changement climatique ont mené à une plus grande discussion et à un examen des possibilités de coopération à l'échelle du pays quant à la planification, aux marchés de l'électricité et à l'infrastructure électrique. Cela sera absolument essentiel pour relever les défis du changement climatique.

Nous appuyons sans réserve les interconnexions électriques, tant entre les provinces canadiennes qu'entre le Canada et les États-Unis, étant donné que nous croyons que les interconnexions bien conçues peuvent nous aider à respecter nos engagements en matière de changements climatiques à plusieurs égards. Ils peuvent nous aider à encourager le développement d'énergies renouvelables dans les zones riches en ressources et en créant une plus grande capacité de transmission, laquelle nous permettra d'avoir accès à cette énergie et à la distribuer à travers le pays.

Cela pourra rendre plus efficace l'utilisation des énergies renouvelables dans les zones où il existe des contraintes de transmission qui en limitent la production.

Il est important de souligner que cela peut faciliter l'intégration de différentes sources d'énergies renouvelables, comme l'énergie éolienne et solaire, étant donné que cela offre la possibilité — dans le cas où la production d'énergie éolienne ou solaire serait en hausse ou en baisse — d'avoir plus d'options pour assurer qu'il y ait un équilibre. Une plus grande interconnexion donne accès à un plus grand volume d'électricité, ce qui permet de mieux équilibrer et gérer ce facteur.

Les interconnexions peuvent également offrir un meilleur accès aux sources d'énergie non émissives aux administrations où celles-ci ne sont pas aussi présentes. Je suis certain que vous avez entendu parler au cours de vos audiences, et que vous continuerez d'entendre parler des échanges entre BC Hydro et l'Alberta, entre Manitoba Hydro et la Saskatchewan, entre Hydro-Québec et l'Ontario. Le Canada possède une vaste diversité de ressources énergétiques renouvelables, mais elles ne sont pas réparties de manière égale sur le plan géographique. Par conséquent, les interconnexions permettraient une utilisation plus efficace de ces ressources.

• (1640)

Finalement, les interconnexions peuvent nous aider à ouvrir de nouveaux marchés pour l'exportation d'électricité, non seulement entre les administrations du Canada, mais aussi entre les États-Unis et le Canada.

Le Canada pourrait réellement devenir la source d'énergie propre pour l'Amérique du Nord; il pourrait aider les États-Unis à relever leurs défis dans le secteur de l'électricité, des défis beaucoup plus sérieux que les nôtres étant donné que les États-Unis utilisent beaucoup plus de charbon et de gaz que nous à cet égard.

L'an dernier, une étude sur l'intégration de l'énergie éolienne, financée par le ministère des Ressources naturelles du Canada, a déposé son rapport. Cette étude a examiné la possibilité que 35 % de l'électricité au Canada puisse provenir du vent. Le comité d'orientation de cette étude comprenait des gestionnaires de réseaux de toutes les régions du pays. L'étude a conclu qu'il n'existe aucun obstacle opérationnel qui empêcheraient le vent de produire 35 % de notre électricité. Mais cela exigerait des investissements stratégiques dans les interconnexions.

Cette étude a permis de constater que, sur le plan systémique, les économies réalisées en éliminant l'achat de combustibles fossiles compenseront largement le coût des investissements dans les interconnexions. En fait, cette réduction des frais de carburant compenserait largement les coûts de construction des interconnexions, si les administrations désireuses de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre procèdent de manière stratégique.

Cela dit, les interconnexions sont coûteuses. Il s'agit d'investissements à long terme et nous devons réfléchir sur la meilleure façon de procéder. À notre avis, il faut examiner quelques considérations relatives aux investissements dans les interconnexions.

Les objectifs clés d'une interconnexion doivent absolument être bien définis et bien compris et, à notre avis, ils doivent être conformes aux engagements du Canada en matière de changement climatique.

Nous croyons que les interconnexions doivent démontrer qu'elles sont un moyen véritablement rentable d'atteindre ces objectifs. Il est possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre, non pas par le biais d'interconnexions, mais en prenant des mesures dans le cadre d'une administration. En fait, l'Initiative de collaboration régionale et d'infrastructure stratégique de l'électricité mène actuellement des exercices dans l'ouest et l'est du Canada dans le but d'évaluer la rentabilité de ces différentes options.

Il est également logique d'examiner les façons dont nous pouvons utiliser plus efficacement notre système de transmission. Aux États-Unis, il existe un mouvement de plus en plus important en faveur de ce qu'on appelle les marchés du déséquilibre énergétique, qui permettent plus de flexibilité et un plus grand échange d'électricité au moyen des interconnexions. On ne signe pas de contrats à long terme; on fonctionne de manière à mieux répondre aux situations qui permettront de réduire les émissions.

Cela dit, l'ampleur du défi dont nous parlons et les réductions d'émissions que nous recherchons signifient que les interconnexions seront un élément clé du programme à l'avenir. Évidemment, elles devront améliorer la fiabilité et la résilience du réseau. On ne les aménagerait pas autrement.

Je ferai remarquer trois dernières choses. Je crois que nous désirons assurer que les nouvelles infrastructures de transmission favorisent réellement le développement des énergies renouvelables des deux côtés de l'interconnexion. J'ai mentionné que le Canada est riche en ressources. À titre d'exemple, nous possédons d'importantes ressources énergétiques solaires et éoliennes dans toutes les provinces du pays. Nous voulons en libérer tout le potentiel, mais aussi, ce qui est plus important, nous voulons veiller à ce que les interconnexions offrent des possibilités de développement économique aux deux administrations qu'elles relient pour leur permettre de renforcer leurs capacités.

Nous voulons veiller à ce que l'accès aux nouvelles interconnexions de transmission soit ouvert, et que le processus pour y accéder soit transparent, juste et concurrentiel. Nous voulons nous assurer qu'il y ait de la concurrence et qu'on utilise l'énergie la plus rentable à cet égard. Nous désirons également des règles du jeu équitables pour ceux qui utilisent les interconnexions. Le Canada a des défis à relever. Nous avons différentes sortes de marchés de l'électricité, une variété de structures et de multiples intervenants. Il est parfois difficile d'avoir une situation équitable lorsque les sociétés d'État font concurrence aux producteurs d'énergie indépendants. Les sociétés d'État peuvent, par exemple, faire répercuter une partie de leurs coûts sur leur tarification. Un producteur énergétique indépendant pourrait ne pas être en mesure de faire la même chose. Il s'agit d'un défi, non d'un obstacle, et nous devons y réfléchir.

Finalement, nous pouvons également aménager de nouvelles installations de transmission en collaborant avec différents intervenants. Les sociétés d'État et le secteur privé peuvent également aménager des installations. À mon avis, nous devons être ouverts à une gamme d'approches différentes, mais les interconnexions sont nécessaires.

Si nous souhaitons investir dans les interconnexions, à mon avis, nous devons nous assurer qu'elles soient de la bonne dimension, en évitant de les aménager en réponse à des problèmes immédiats et seulement en fonction des cinq ou dix prochaines années. Nous devons tenir compte de la longue durée de vie de ces structures et du défi à long terme que représente pour nous le changement climatique. Il nous faut aménager ces interconnexions en vue de pouvoir en augmenter l'utilisation au fil du temps. Nous devons les aménager pour l'avenir, et non en fonction des besoins actuels.

• (1645)

Je vous remercie. Voilà les remarques liminaires que j'avais à vous faire. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Cronkhite.

M. Keith Cronkhite (vice-président principal, développement des affaires et planification stratégique, Société d'énergie du Nouveau-Brunswick): Monsieur le président, chers membres du Comité, merci de m'offrir la chance de comparaître devant vous aujourd'hui sur un sujet important.

Je pourrais commencer par vous dresser un bref historique de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, un service public appartenant à l'État. Notre vision est de fournir de l'électricité durable pour les générations futures tout en devenant le partenaire de choix de nos clients en matière d'énergie.

Nous disposons d'un parc d'approvisionnement très diversifié, allant de l'hydroélectricité au nucléaire en passant par la biomasse, l'énergie éolienne, le thermique au charbon et le pétrole. Autrement dit, nous touchons pratiquement à tout. Ce parc d'approvisionnement nous a très bien servi au cours de notre premier siècle d'existence. Aujourd'hui, nous pouvons dire fièrement qu'avec ce parc d'approvisionnement et nos interconnexions, plus de 70 % de notre production n'émet aucun GES. Notre objectif est d'arriver à 75 % d'ici 2020 et nous sommes sûrs d'y parvenir.

La Société d'énergie Nouveau-Brunswick est probablement l'un des services publics les plus interconnectés en Amérique du Nord. Je vous donne les détails de ces interconnexions. Du Nouveau-Brunswick au Québec, nous avons 1 000 mégawatts. Du Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Angleterre et le nord du Maine, nous avons environ 1 100 mégawatts. Du Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick à l'Île-du-Prince-Édouard, 300 mégawatts. Comme vous pouvez le voir, notre situation géographique nous a très bien servi au cours des 50 dernières années.

Pour ce qui est de l'indépendance régionale en matière d'électricité, nous reconnaissons que la géographie du Canada est très diversifiée. Malgré cela, la production d'électricité au pays présente des similitudes. Certaines régions bénéficient d'énormes ressources hydroélectriques, tandis que d'autres, comme nous, doivent diversifier. Nous avons accès à de faibles ressources hydroélectriques, à l'énergie éolienne et aux importations d'hydrocarbures et d'électricité.

L'électricité est nécessaire pour maintenir une qualité de vie acceptable. Elle est indispensable à la prospérité économique. Nous considérons l'électricité comme étant un bien essentiel, qui doit être fiable et abordable. Notre existence en dépend.

Chaque province a toujours veillé, d'abord et avant tout, à ce que ses besoins soient comblés. Le Québec et la Nouvelle-Angleterre ont une riche tradition d'interconnexions avec les Maritimes et l'Atlantique; on compte plus de 50 ans de collaboration pour l'achat et la vente d'énergie et d'exploitation du système électrique. Tous nos clients en ont profité, qu'ils habitent au Nouveau-Brunswick, chez nos voisins immédiats, ou en Nouvelle-Angleterre.

Avec les nouveaux projets comme Muskrat Falls, le développement de l'hydroélectricité au Québec et la possible construction d'un second réacteur nucléaire au Nouveau-Brunswick, la collaboration régionale prévoit la participation du Québec et des quatre provinces de l'Atlantique. Comme ce fut le cas par le passé, les interconnexions de transmission demeurent le catalyseur de la collaboration régionale.

En ce qui a trait à la distribution électrique à faible émission de carbone, l'expérience récente nous a montré qu'en adoptant les énergies renouvelables intermittentes, nous sommes assurés d'atteindre nos points de saturation à l'intérieur des provinces et de la région d'équilibrage du nord du Maine et de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous devons donc considérer de nouvelles solutions pour intégrer davantage d'énergies renouvelables. Voilà pourquoi le Nouveau-Brunswick a lancé une initiative de réseau intelligent qui permettra à la province d'avoir une circulation de courant électrique plus

dynamique et une plus grande intégration des énergies renouvelables.

Comme je l'ai dit plus tôt, chaque province a ses défis en ce qui a trait à la réduction de son empreinte carbone. Afin de permettre aux régions d'y arriver, il est donc nécessaire d'établir des interconnexions stratégiques afin de faciliter la circulation de l'énergie renouvelable et sans émission dans l'ensemble de la région. Au Canada, en général, nous avons de bonnes interconnexions, qui vont habituellement du nord au sud, avec nos partenaires américains. Pour ce qui est de la circulation d'est en ouest, nous sommes limités dans d'autres régions du Canada. Plusieurs de ces régions ne sont pas en mesure d'échanger de l'électricité avec leurs voisins ou de développer leurs interconnexions comme elles devraient peut-être le faire.

Je le répète, au cours des 50 dernières années, les interconnexions solides avec nos voisins ont été très avantageuses pour le Nouveau-Brunswick. L'an dernier, nous avons eu la chance de comparaître devant le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles pour discuter de la transition vers une économie sobre en carbone. Nous en avons profité pour reconnaître et affirmer que cette transition n'est possible que par le biais de l'établissement et de l'élargissement de solides interconnexions.

● (1650)

Optimiser l'abondance hydroénergétique, accroître la production d'énergie renouvelable et appuyer le développement du nucléaire permet à chaque région canadienne de combler ses futurs besoins en matière d'électricité de manière sécuritaire, durable et écologiquement viable.

Au cours des 50 dernières années, les provinces de l'Atlantique, de même que le Québec, ont été les chefs de file de la réalisation des interconnexions avec nos partenaires américains. Ces interconnexions ont permis au Canada et aux États-Unis de bénéficier de tarifs plus bas et plus stables tout en maintenant la fiabilité des réseaux. Le Canada est en bonne position pour profiter de ces solides interconnexions et des nouvelles interconnexions stratégiques avec les États-Unis. Le récent appel d'offres lancé par le Massachusetts, qui venait à échéance en juillet et qui demandait d'importantes quantités d'électricité renouvelable, est un excellent exemple des possibilités offertes.

Parlons des pourparlers sur l'Accord de libre-échange nord-américain qui se déroulent en ce moment. Il est impératif que nous défendions l'électricité et que nous nous assurions qu'elle ne soit pas assujettie à de nouveaux tarifs ou de nouvelles sanctions qui pourraient nuire à ce commerce. Pensons aux incidences sur l'emploi et l'économie. La capacité de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick à fournir une électricité fiable et à prix concurrentiel dépend de deux choses: notre parc d'approvisionnement très diversifié et nos solides interconnexions.

Comme je l'ai dit plus tôt, il y a plusieurs régions uniques au pays. Le Nouveau-Brunswick est unique. Nous dépendons fortement de l'électricité. Grâce à l'industrie des pâtes et papiers, aux mines et aux raffineries de pétrole, notre économie est fortement axée sur l'électricité. En fait, notre économie vient au deuxième rang des économies canadiennes les plus axées sur l'électricité au Canada, après le Québec et elle figure parmi les cinq économies les plus axées sur l'électricité au monde. Nous sommes tout à fait conscients que nos tarifs doivent être concurrentiels et stables si nous voulons maintenir notre croissance économique. De plus, nous dépendons beaucoup des exportations. Comme je l'ai dit plus tôt, avec nos usines de pâte et papier, nos mines et nos pétrolières, nos exportations sont cruciales pour nous assurer que l'électricité demeurera concurrentielle.

Étant donné l'économie axée sur l'électricité et les tarifs d'électricité concurrentiels du Nouveau-Brunswick, il est indispensable que nous maintenions de solides interconnexions et que nous les élargissions stratégiquement.

En conclusion, les services publics des Maritimes, du Québec et de la Nouvelle-Angleterre collaborent depuis 50 ans. Cette collaboration a été rendue possible par les interconnexions stratégiques. La Stratégie canadienne de l'énergie et la transition à une économie sobre en carbone dépendent beaucoup des interconnexions stratégiques, non seulement d'est en ouest, mais aussi du nord au sud.

Comme je l'ai indiqué, notre économie est fortement axée sur l'électricité et dépendante des exportations. La compétitivité en matière de tarifs d'électricité est primordiale pour soutenir notre économie. Finalement, étant donné le caractère unique et l'indépendance des provinces, le gouvernement devra appuyer et promouvoir l'élaboration d'interconnexions stratégiques au-delà des frontières provinciales.

Je vous remercie. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lemieux.

[Français]

M. Denis Lemieux (Chicoutimi—Le Fjord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie également nos témoins.

Comme vous le savez, j'ai participé à la construction de plusieurs centrales hydroélectriques au cours de ma carrière d'ingénieur en mécanique, principalement dans le Nord du Québec, dans la région de la Baie-James, et dans ma belle région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Par conséquent, le sujet dont nous discutons aujourd'hui m'intéresse beaucoup. J'aimerais souligner un fait cocasse: dans ma région, on vient de terminer la construction du plus grand parc éolien au Canada. Mes questions s'adressent donc principalement à l'Association canadienne de l'énergie éolienne.

Monsieur Hornung, comme on peut le voir dans le site Internet de votre association, parmi les pays du G7, le Canada est celui dont le système de production d'électricité est le plus propre. Plus de 75 % de sa production d'électricité provient d'énergie renouvelable.

Quelles mesures concrètes le gouvernement fédéral peut-il prendre pour augmenter ce pourcentage tout en contribuant au développement et au déploiement de la recherche dans le domaine de l'énergie éolienne?

• (1655)

[Traduction]

M. Robert Hornung: Je vous remercie d'avoir posé la question.

Comme je l'ai expliqué dans ma présentation, le Canada est un chef de file en matière de développement de l'énergie éolienne, mais nous avons une multitude de ressources inexploitées. Pour ce qui est de ce que le gouvernement fédéral peut faire — j'exprime le point de vue de l'association ici —, nous sommes d'avis que le gouvernement fédéral a déjà adopté des mesures de base essentielles. Par exemple, la mise en oeuvre de la tarification du carbone continuera de stimuler les investissements et l'innovation, selon nous, surtout si le prix du carbone continue d'augmenter après 2022.

Des mesures très vigoureuses ont été adoptées, notamment en ce qui a trait au charbon. Le gouvernement fédéral envisage également d'instaurer des normes en matière d'émissions dues à la production d'électricité au gaz naturel. De plus, il sera important d'utiliser ces normes pour envoyer un signal fort que la production au gaz naturel doit toujours être plus performante, du point de vue des émissions de gaz à effets de serre, afin de s'assurer qu'elle soit conforme aux obligations à long terme du Canada. Nous souhaitons l'adoption d'une norme qui soit la meilleure possible en ce moment et qui ne cessera de nous encourager à progresser.

De toute évidence, les investissements et les interconnexions, comme ceux dont nous parlons aujourd'hui, sont essentiels à l'établissement de ce cadre de travail et de cette structure. Le gouvernement y a joué un rôle très important. Son impact est limité, puisque l'électricité est de compétence provinciale, mais je crois que le gouvernement a agi judicieusement dans ce dossier. Il a pris le contrôle afin de réunir les gouvernements provinciaux et territoriaux pour étudier les options et examiner les façons de réduire les émissions.

Le gouvernement fédéral a déjà mis en oeuvre plusieurs initiatives sur lesquelles il peut bâtir pour assurer que la croissance de l'énergie renouvelable au pays se poursuive. Par exemple, le secteur de l'énergie renouvelable bénéficie déjà de mesures reliées à la dépréciation et à la déduction pour amortissement accéléré. Ces mesures viendront à échéance en 2020. Puisque le gouvernement s'est engagé à poursuivre la réduction des gaz à effets de serre, nous croyons que ces mesures devraient être maintenues.

Essentiellement, le Canada est dans une position enviable. S'il y a un seul pays au monde qui peut passer à un système électrique sans émissions, ce devrait être le Canada. Selon moi, le Canada peut être un chef de file mondial en la matière et un leader nord-américain. Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle de facilitateur en assumant un rôle de premier plan. Les gouvernements provinciaux auront aussi un rôle important à jouer.

[Français]

M. Denis Lemieux: Je vous remercie.

Malgré l'augmentation du volume d'exportation d'électricité vers les États-Unis, on a remarqué au cours des huit dernières années une baisse des prix sur le marché américain.

Croyez-vous que ces baisses de prix auront un impact sur le développement de l'énergie éolienne au Canada?

[Traduction]

M. Robert Hornung: Les prix sont à la baisse ici aussi. L'Alberta et la Saskatchewan ont toutes deux fixé de rigoureux objectifs de développement de l'énergie éolienne. Ces deux provinces ont lancé un marché concurrentiel en vue d'acquérir de l'énergie éolienne. Je suis convaincu que ces processus d'approvisionnement nous permettront d'obtenir les prix les plus faibles vus à ce jour pour l'achat d'énergie éolienne au Canada. Les résultats seront annoncés en décembre en Alberta et au printemps prochain du côté de la Saskatchewan.

Contrairement au Canada, l'énergie éolienne a un avantage historique aux États-Unis. Les producteurs américains bénéficient d'un crédit d'impôt, ce qui favorise le développement de l'industrie. Aujourd'hui, il n'y a aucune mesure semblable en place au Canada. Par contre, après 2020, lorsque les mesures américaines ne seront plus en vigueur, tout le monde se retrouvera sur un pied d'égalité. Nous sommes certains que le Canada pourra alors être concurrentiel. Dans l'ensemble, nos ressources éoliennes sont meilleures qu'elles ne le sont dans plusieurs régions des États-Unis et, généralement, dans plusieurs provinces et territoires, nous avons eu moins d'obstacles à surmonter pour permettre l'élaboration de projets d'énergie éolienne que ce que nous avons vu dans plusieurs régions des États-Unis.

Je ne doute absolument pas que le secteur de l'énergie éolienne sera concurrentiel. Mon collègue Keith a parlé du récent appel d'offres lancé par le Massachusetts. En termes de mégawatts, la plupart des propositions qu'ils ont reçues provenaient en fait du Canada. Emera a proposé un mélange d'énergie éolienne et d'hydroélectricité qui faisait appel aux ressources des provinces de l'Atlantique. Hydro-Québec a proposé un mélange d'énergie éolienne et d'hydroélectricité, en plus d'une seconde proposition ne contenant que de l'hydroélectricité. Si ces propositions sont acceptées, nous sommes convaincus que de nouvelles possibilités substantielles se présenteront pour le Canada.

L'État de New York s'est engagé à passer à 50 % d'énergie renouvelable d'ici à 2030. Selon toutes les analyses que j'ai lues, ils n'ont pas la capacité requise pour y arriver sans sortir de l'État de New York. Ils vont devoir regarder hors des frontières de l'État de New York pour acquérir de l'électricité. Le Canada est dans une position favorable pour les aider.

• (1700)

Le président: Monsieur Schmale.

M. Jamie Schmale: Merci, monsieur le président.

Merci à vous deux d'être présents aujourd'hui.

J'aimerais répéter vos commentaires et réitérer le fait que je suis d'accord pour dire que le Canada doit passer à des sources d'énergie non polluantes. Selon moi, c'est un pas dans la bonne direction. Je suis très heureux de voir que nous allons éliminer progressivement l'utilisation du charbon. En Ontario, nous l'avons fait. Voilà une avancée majeure que j'appuie totalement.

Monsieur Hornung, je ne sais pas si vous avez assisté à la dernière partie de la réunion du Comité au cours de laquelle nous avons discuté de sources d'énergie, comme les éoliennes. J'ai dit que les éoliennes ont commencé à apparaître dans ma région. Ici, en Ontario, des disputes entre voisins ont éclaté, causées par la Loi sur l'énergie verte de la province.

Pendant que vous êtes ici, j'aimerais vous poser une question sur les éoliennes et les oiseaux. C'est une question qui a été posée à maintes reprises, surtout par mon homologue provincial. Selon ce qui est indiqué sur votre site Web, on comptait environ 5 500 éo-

liennes au Canada en 2014. On mentionne ici que, selon Environnement Canada, ces éoliennes causent la mort d'environ 45 000 oiseaux chaque année.

Les membres de ma collectivité ont fait part de cet enjeu lorsqu'ils ont protesté contre l'arrivée d'éoliennes dans leur région. On leur a passé sur le corps, mais ce n'est pas de votre faute. J'en veux au gouvernement provincial. D'autres industries ont agi pour protéger la faune, mais je n'ai toujours rien vu dans notre région. Pouvez-vous me dire ce que fait votre industrie, s'il vous plaît?

M. Robert Hornung: J'ai quelques commentaires à formuler.

Premièrement, si on veut parler de chiffres, je crois qu'il est important qu'on les mette en contexte. Vous verrez que Environnement Canada dispose aussi de données qui démontrent clairement qu'au Canada, les éoliennes ne sont pas plus à blâmer pour les décès d'oiseaux que ne le sont les lignes de transmission, les tours de téléphonie cellulaire, les immeubles, les voitures, les chats domestiques, etc. Ce n'est pas une raison pour ne pas agir.

M. Jamie Schmale: J'allais le dire. Merci de l'avoir fait.

M. Robert Hornung: Tout d'abord, les instances provinciales ont déjà mis en oeuvre des dispositions vigoureuses en ce qui a trait aux exigences en matière de surveillance des interactions avec les oiseaux et de la décision d'intervenir si les incidences constatées sont significatives.

Selon moi, l'industrie a été plutôt proactive en travaillant avec les différents secteurs pour le faire. Nous avons collaboré avec des chercheurs universitaires. Vous verrez qu'une large part de la recherche qui est utilisée pour évaluer les schémas de migration des oiseaux, etc. a été réalisée par l'industrie. Cela fait partie du processus d'approbation environnementale des membres de l'industrie.

C'est aussi vrai dans le cas des chauves-souris. Ici, l'industrie de l'énergie éolienne a travaillé avec des ONG, par l'intermédiaire de la Bats and Wind Energy Cooperative, afin de financer et d'appuyer un programme de recherche sur les mesures d'atténuation en vue de réduire les incidences sur les chauves-souris. Nous avons des partenariats entre des organismes comme TransAlta et l'Université de Calgary, qui mènent des recherches sur les mesures d'atténuation pour les chauves-souris.

Nous avons tenté d'être proactifs. Essentiellement, tout le monde aurait intérêt à ce que l'on cherche à limiter les répercussions. C'est ce que nous nous efforçons de faire.

• (1705)

M. Jamie Schmale: Bien entendu.

Encore une fois, je tiens tout d'abord à souligner que plusieurs des enjeux qui me préoccupent ne concernent ni vous ni votre organisme. Mon problème, c'est le gouvernement provincial. Malgré que vous ayez précisé que vous êtes d'accord avec la création d'un marché du carbone.

M. Robert Hornung: Oui.

M. Jamie Schmale: Si nous fixons un prix sur le carbone, c'est le prix de presque tout qui va augmenter. Votre industrie est fortement subventionnée, ce qui prive des gens et des entreprises, en plus de décourager l'industrie manufacturière. Qu'en pensez-vous, vous qui passez le chapeau de l'autre côté?

M. Robert Hornung: Premièrement, je dirais que l'industrie canadienne de l'énergie éolienne n'est pas subventionnée, du moins pas dans le sens communément entendu.

M. Jamie Schmale: On parle de combien par kilowattheure? Le savez-vous?

M. Robert Hornung: Aujourd'hui, l'Ontario est passé à un processus d'appel d'offres concurrentiel.

M. Jamie Schmale: Bon, nous faisons confiance au gouvernement de l'Ontario.

Selon vous, on parle de combien par kilowattheure, en moyenne?

M. Robert Hornung: En Ontario, le dernier marché était d'environ 8 ¢ par kilowattheure, alors qu'au Québec, il était de 6,3 ¢ par kilowattheure. Nous sommes persuadés que les prochaines acquisitions en Alberta et en Saskatchewan seront beaucoup moins coûteuses. Aux États-Unis, les prix de l'énergie éolienne ont chuté de 66 % au cours des 7 dernières années. Ces coûts se refléteront dans les nouveaux projets qui verront le jour en Alberta et en Saskatchewan. Je suis suffisamment convaincu que si vous vouliez développer la production non polluante au Canada, vous auriez de la difficulté à trouver quelque chose de moins coûteux que l'énergie éolienne.

M. Jamie Schmale: Ici, je vois que le nucléaire coûte 5,6 ¢, le solaire, 50 ¢, et l'énergie éolienne, 13,5 ¢. Je suis d'accord que la technologie permet d'augmenter la concurrence. Encore une fois, mon problème, c'est le gouvernement provincial. Quand un gouvernement intervient à ce niveau, il freine l'investissement et paralyse le marché. On ne laisse pas jouer les forces du libre-marché. Voilà ce qui me préoccupe le plus.

Comment entrevoyez-vous l'avenir? Prévoyez-vous qu'il y aura plus de partenariats entre le public et le privé? Selon vous, quelle direction prendra notre industrie?

J'ai quelques questions pour M. Cronkhite, aussi.

M. Robert Hornung: Je serai bref.

Aujourd'hui, au Canada, toutes les provinces et tous les territoires sont passés à un processus d'appel d'offres concurrentiel, ce qui demande une concurrence intense. L'Alberta cherche à acquérir 400 mégawatts d'énergie éolienne; 29 entreprises ont déposé leur candidature pour ces projets. Soyez certains que ce processus fera chuter les prix. Le 13,5 ¢ auquel vous avez fait référence est l'ancien tarif de rachat garanti de l'Ontario, qui a été mis en oeuvre il y a plusieurs années. Comme je l'ai dit plus tôt, la dernière acquisition d'énergie éolienne de l'Ontario a coûté 8 ¢.

Selon moi, vous réaliserez que l'énergie éolienne est offerte à un prix extrêmement concurrentiel en ce moment, comparativement aux autres nouveaux modes de production. La production nucléaire à laquelle vous avez fait référence est la production existante, pas la nouvelle. Je vous garantis que la nouvelle technologie de production d'énergie éolienne est moins coûteuse que la nouvelle technologie de production d'énergie nucléaire.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Cannings, la parole est à vous.

M. Richard Cannings: Je vous remercie, et merci encore à vous deux pour votre présence.

Merci, monsieur Schmale, d'avoir soulevé le sujet des oiseaux. Étant moi-même ornithologue, votre réponse à ce sujet m'a beaucoup intéressé. J'ai de nombreux collègues, dont mon fils, qui ont travaillé à des projets d'éoliennes, et je suis convaincu que votre industrie

parviendra à réduire ces incidences. Comme vous le dites, elles sont modestes en comparaison d'autres problèmes.

Je voulais simplement commencer en parlant de ces interconnexions. Vous avez mentionné, monsieur Hornung, qu'elles sont importantes pour permettre aux énergies renouvelables d'accéder à d'autres marchés. Vous avez mentionné la situation du Massachusetts. J'ai déjà vécu sur l'île de Terre-Neuve, et j'avais été frappé par les énormes ressources éoliennes qui s'y trouvent. Bien sûr, la majeure partie de l'électricité de Terre-Neuve-et-Labrador est de l'hydroélectricité du Labrador, mais nous avons entendu parler la semaine dernière des nouvelles interconnexions entre Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse.

Pouvez-vous nous dire comment cela pourrait éventuellement ouvrir un marché de l'énergie éolienne sur l'île de Terre-Neuve, qui pourrait ensuite vendre cette énergie à d'autres administrations?

M. Robert Hornung: Plus un réseau est isolé, plus il est difficile d'y intégrer diverses sources d'énergie renouvelable, et le réseau de Terre-Neuve est véritablement isolé. Avec les nouveaux projets en cours, Nalcor, par exemple, a parlé de la possibilité d'accompagner son projet hydroélectrique au Labrador d'un nouveau projet d'énergie éolienne, et de faire en sorte, encore une fois, que cela ressemble à un projet mixte à cet égard.

En fin de compte, plus votre réseau est souple, plus vous avez la possibilité d'intégrer une production variable. Il ne s'agit pas seulement d'énergie éolienne, mais de toutes sortes de modes de production qui s'en viennent. Nous observons presque tous les jours, à ce stade-ci, le réseau électrique qui se diversifie, et la souplesse constituera une caractéristique très importante pour l'avenir.

• (1710)

M. Richard Cannings: Vous avez également indiqué que vous demandiez des règles du jeu équitables et un accès ouvert à ces interconnexions. Pourriez-vous préciser votre pensée à ce sujet et expliquer exactement ce que vous entendez par là? À quel égard les règles du jeu n'ont pas été équilibrées ou uniformisées? Nous parlons de grands services publics. Je peux me tromper, mais il me semble que ce sont les grands services publics qui investissent dans ces interconnexions. Ce n'est peut-être pas le cas. Comment aimeriez-vous que les règles du jeu soient uniformisées?

M. Robert Hornung: Si on prend la situation, par exemple, de la vaste réflexion sur la possibilité d'établir une interconnexion entre la Colombie-Britannique et l'Alberta, on constate qu'il y a là deux réseaux très différents. Le réseau de la Colombie-Britannique est un service public de la province, tandis qu'en Alberta, on trouve essentiellement un marché pleinement concurrentiel. En fin de compte, si on envisage une situation dans laquelle B.C. Hydro, par exemple, disputerait l'accès à cette interconnexion à TransAlta, ou à une petite entreprise de production d'énergie renouvelable de l'Alberta, on peut voir que ces différents intervenants travaillent suivant des structures commerciales et des modèles financiers très différents, si bien qu'il serait difficile de veiller à ce qu'ils se livrent concurrence sur un pied d'égalité à cet égard.

C'est dans cette optique que nous demandons aux gens de faire preuve de sensibilité et de bien réfléchir, parce que, comme je l'ai dit, les interconnexions peuvent présenter des possibilités de développement des deux côtés, et nous estimons que c'est un objectif que nous devrions nous efforcer de viser.

M. Richard Cannings: Monsieur Cronkhite, le Nouveau-Brunswick est reconnu pour ses impressionnantes marées. Comment toute cette discussion pourrait-elle être liée à l'avenir des énergies renouvelables au Nouveau-Brunswick en matière d'énergie marémotrice, et en particulier comment de nouvelles interconnexions et un meilleur réseau pourraient-ils l'aider? Quel calendrier devons-nous envisager ici?

M. Keith Cronkhite: Je peux assurément affirmer que dans la région du Canada atlantique, en particulier au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, de grands efforts sont déployés relativement à l'énergie marémotrice et à l'exploration de différentes options.

Ce que je peux vous dire, c'est qu'avec des marées de 28 pieds, l'environnement est assez rude et les conditions varient grandement. Nous avons travaillé avec différentes sociétés. Nous surveillons également ce qui se passe en Nouvelle-Écosse. Les activités exercées là-bas n'en sont encore toutefois qu'au stade embryonnaire puisqu'elles concernent la baie de Fundy et son environnement, et qu'il faut étudier la possibilité d'y installer des turbines adaptées à l'environnement actuel.

En ce qui concerne les projets d'énergie marémotrice ou éolienne, les interconnexions au sein de notre administration sont absolument essentielles pour établir cette souplesse car, comme on le sait, puisque ce type de ressource est de nature intermittente, les interconnexions sur le plan de la distribution doivent profiter d'une disponibilité suffisante pour que l'énergie puisse être transférée plus librement.

Il faut également examiner les autres ressources qui existent dans une région et voir comment il est possible de jumeler ces ressources intermittentes avec d'autres sources d'énergie. L'hydroélectricité, comme vous l'avez mentionné plus tôt, en particulier à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec, est un excellent complément à l'énergie éolienne et à d'autres sources d'énergie renouvelable intermittentes.

En établissant des interconnexions entre les régions qui disposent de ces ressources, et en travaillant en collaboration au bout du compte, il est possible d'intégrer au réseau plus de sources d'énergie renouvelable, intermittentes ou non. C'est absolument crucial d'un point de vue collectif, mais individuellement, pas autant.

M. Richard Cannings: L'un des témoins précédents aujourd'hui nous a parlé du problème de la distance et des interconnexions, si vous souhaitez par exemple transférer de l'électricité dans l'État de New York ou au Massachusetts, ou entre les provinces. Qu'en est-il au juste? Qu'est-ce qui est en jeu au juste lorsque nous parlons de la mesure dans laquelle nous pouvons nous permettre de bâtir une infrastructure?

J'aimerais savoir ce que vous deux en pensez.

M. Keith Cronkhite: En ce qui a trait aux interconnexions de distribution, il y a des connexions à courant alternatif, et des connexions à courant continu à haute tension. Le courant continu à haute tension ou le courant continu convient mieux aux longues distances. Il faut tenir compte des pertes de courant à venir, car il s'agit essentiellement d'un coût ou d'un prix à payer, sur le plan énergétique, dans la livraison de l'électricité au destinataire final.

Je ne vous apprendrai rien en affirmant qu'il est évidemment préférable de pouvoir rapprocher son mode de production de la charge, mais grâce aux progrès réalisés sur le plan des technologies, nous constatons une plus grande efficacité de fonctionnement de ces installations.

Nous savons que dans l'Est du Canada, puisque les nouvelles ressources hydroélectriques, par exemple, sont plus éloignées de la

charge qu'auparavant, les progrès et la collaboration avec les administrations voisines sont essentiels pour faciliter ce transfert d'électricité.

• (1715)

Le président: Je vous remercie.

Je dois vous interrompre et vous arrêter ici.

Monsieur Amos, la parole est à vous.

M. William Amos (Pontiac, Lib.): Merci à nos deux témoins. Cette discussion a été vraiment intéressante. J'ai déjà beaucoup appris aujourd'hui jusqu'ici.

Ma première question s'adresse à M. Hornung. Vous avez parlé de l'importance d'examiner un horizon de 10 à 15 ans aux fins du développement d'interconnexions. J'aimerais que vous apportiez davantage de précisions au sujet de certains de ces projets futurs et des réflexions prospectives qu'exigeront ces changements à venir sur le marché général de l'électricité.

Pourriez-vous aussi nous parler de l'avènement du stockage. L'un des témoins précédents a indiqué que pendant cette période, nous allons observer des changements de nature transformationnelle au niveau du stockage. En quoi cela modifie-t-il les recommandations de votre organisation en ce qui a trait aux investissements dans les interconnexions? Quelles interconnexions pourraient être les plus stratégiques?

M. Robert Hornung: Évidemment, si nous considérons la décarbonisation comme un vecteur et un fondement essentiel, la plupart de nos émissions de carbone dans le secteur de l'électricité aujourd'hui proviennent de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario. Les interconnexions qui contribueront à la réduction de ces émissions de carbone auront une grande importance stratégique à l'avenir. Vous avez tout à fait raison de dire qu'il y a tout un éventail de voies à suivre aux fins de la décarbonisation.

Quand je dis qu'il faut regarder à plus long terme, je pense surtout à la demande en électricité. Des analyses de décarbonisation qui ont été menées pour les Nations unies en ce qui concerne le Canada ont révélé que l'électricité devait passer de moins d'un quart de notre énergie totale, qui englobe le pétrole et d'autres sources à l'heure actuelle, à près de la moitié d'ici 2050, soit le double. C'est donc beaucoup d'électricité à produire.

Nous devons tenir compte de la disponibilité des ressources dans différentes administrations. Certaines administrations ont un plus grand potentiel à développer que d'autres. Nous devons réfléchir à cela afin de déterminer où il est stratégiquement logique de concentrer nos énergies. Nous devons aussi évidemment tenir compte des coûts.

Il y aura un équilibre à respecter. Les interconnexions ne sont pas la seule solution, loin de là. Il faudra observer une stratégie diversifiée et aller de l'avant. Je ne peux pas vous dire aujourd'hui quelles seront précisément ces deux interconnexions, ni de quel ordre elles seront.

Je soumets qu'il faut absolument approfondir notre réflexion à cet égard. Tout ce que je peux dire, je suppose, c'est que les projections de développement des énergies renouvelables dans les 20 dernières années ont été largement sous-estimées. Les énergies renouvelables se développent beaucoup, beaucoup plus rapidement que nous l'avions imaginé. Nous devons simplement garder à l'esprit, à l'avenir, que les tendances observées, sur les plans technologique et économique, qui stimulent la progression des énergies renouvelables sont susceptibles d'accélérer l'intégration de ces énergies au réseau. Nous devons nous assurer d'en tenir compte lorsque nous investissons dans l'infrastructure.

M. William Amos: En ce qui concerne plus particulièrement le stockage toutefois, en quoi cela modifie-t-il le débat entourant les interconnexions?

M. Robert Hornung: Je crois que le stockage représente un autre moyen de gérer la variabilité de l'approvisionnement. On peut chercher à gérer la variabilité du vent au moyen de piles, de l'importation d'électricité en provenance d'ailleurs ou du chargement de véhicules électriques pendant la nuit. Nous disposons de tout un éventail de stratégies.

Nous devons être attentifs à ce que nous observons au chapitre des tendances en matière de stockage. Tout ce que je peux dire au sujet des technologies et des améliorations qu'elles amènent, c'est qu'elles progressent à pas de géant. Le plus grand défi auquel nous serons confrontés concerne l'infrastructure à l'appui de ces technologies, et non seulement les interconnexions. Il consistera à bâtir des réseaux de distribution ou de production décentralisée pour composer avec tous ceux qui vont installer des panneaux solaires sur leur toit, avec le stockage à la maison et ainsi de suite.

Nous devons également tenir compte du fait que les marchés de l'électricité doivent évoluer. Nos réseaux électriques et les règles qui les encadrent ont essentiellement été conçus en fonction de la situation qui existait il y a 10 ans. Nous devons dès maintenant commencer à imaginer à quoi ressemblera notre réseau électrique dans 20 ans et à la façon dont le marché doit évoluer en conséquence, et l'infrastructure fait partie de cette réflexion. Le marché s'inscrit aussi dans cette réflexion, mais il sera plus diversifié et plus décentralisé, et nous devons mettre en place une infrastructure qui nous permettra de l'appuyer.

• (1720)

M. William Amos: Il est de notoriété publique qu'il y a eu une vive opposition, de nature communautaire et assez partisane, aux projets d'énergie éolienne en Ontario.

Pourriez-vous nous parler de la campagne de désinformation qui a été observée à cette occasion? Je ne nommerai personne, mais je pense que les intervenants ont été nombreux et qu'il y a eu une grande campagne de désinformation, en particulier au sujet des répercussions que ce secteur pourrait avoir sur la création d'emplois et sur le coût de l'électricité en Ontario. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

M. Robert Hornung: Je tiens d'abord à préciser que l'opposition communautaire caractérise pratiquement tous les projets de développement de nos jours. Ce n'est pas un problème propre au secteur de l'éolien. Il est néanmoins vrai qu'il y a eu une opposition communautaire au développement de l'énergie éolienne. Certains des problèmes soulevés, au sujet desquels je dirais que les gens ont été mal informés, concernent la santé humaine et la valeur des maisons, et nous disposons de très bonnes données scientifiques qui nous permettent d'affirmer que l'énergie éolienne n'a pas les effets négatifs qu'évoquent ses opposants.

Sur le plan économique, nous constatons que l'énergie éolienne est devenue le bouc émissaire de la hausse des tarifs d'électricité en Ontario. Un certain nombre de facteurs ont certes contribué à l'augmentation des tarifs, y compris les nouveaux investissements dans l'infrastructure et dans divers modes de production, y compris le gaz naturel, dont la popularité augmente sans cesse en Ontario. L'éolien a-t-il contribué à cette augmentation? Oui. A-t-il été le principal facteur de cette augmentation? Non.

L'éolien se traduit par un développement économique important dans les collectivités. Ce développement n'est pas seulement le fruit de l'investissement effectué, mais il provient de la création d'emplois à court terme entourant la construction et, à plus long terme, le fonctionnement, les versements d'impôts fonciers aux propriétaires, et les impôts fonciers comme nouvelle assiette d'impôts fonciers pour les municipalités. De nombreuses collectivités n'hésitent pas à appuyer fortement les projets d'énergie éolienne. Certaines collectivités recherchent activement de nouveaux projets d'énergie éolienne.

Le président: Je vous remercie, mais je dois malheureusement vous arrêter là.

Madame Stubbs, vous avez cinq minutes, en incluant les questions et les réponses.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Je vous en remercie monsieur le président. C'est devenu une blague entre initiés. Il m'arrive parfois de m'emporter quand on me dit que mon temps est écoulé.

J'aimerais remercier les témoins de s'être présentés ici aujourd'hui.

Monsieur Cronkhite, j'ai de nombreuses questions à vous poser.

En tant qu'Albertaine de première génération qui a de la famille en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, il m'est toujours agréable d'être entourée ici de personnes familières. Vous avez parlé dans votre présentation de la Stratégie canadienne de l'énergie. Comme vous le savez, nous procédons à cette étude sous cet angle. L'un des 10 aspects ciblés par la Stratégie canadienne de l'énergie est une recommandation visant à améliorer la rapidité et la certitude des processus décisionnels d'approbation réglementaire tout en assurant une protection rigoureuse de l'environnement et de l'intérêt public, deux priorités que nous partageons tous selon moi, peu importe la province ou la région d'où nous provenons ou le parti politique que nous représentons.

J'ai une question générale pour vous à ce sujet en ce qui a trait au transport interprovincial et à la distribution de l'énergie, à l'approbation réglementaire puis, plus précisément par la suite, à la voie à suivre vers une collaboration régionale. Comme vous le savez peut-être, le gouvernement fédéral a lancé quatre grands examens réglementaires. Il y a un projet d'infrastructure crucial qui est important pour ma province, et aussi pour la vôtre. Nous avons vu récemment ce qui se passe quand les exigences réglementaires sont confuses et imprécises, et quand les règles sont modifiées au dernier instant. Des investissements de milliards de dollars et des milliers d'emplois peuvent ainsi être menacés.

Selon vous, ou selon quiconque dans la province, la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick a-t-elle été consultée au sujet des quatre principaux examens réglementaires du gouvernement fédéral qui sont menés depuis deux ans? J'ai cru comprendre que le gouvernement fédéral espère légiférer à ce sujet dans la prochaine année, et j'aimerais savoir si vous avez des objectifs, des préoccupations, des espoirs, des lacunes ou des possibilités en particulier à nous signaler à cet égard.

•(1725)

M. Keith Cronkhite: Assurément, sur le plan de la réglementation et des approbations réglementaires, qui sont essentiels à tout projet. Il est essentiel de bien connaître le contexte dans lequel vous évoluez afin d'obtenir ces approbations, non seulement sous l'angle de la rapidité, mais aussi du point de vue de l'investissement.

En ce qui concerne un certain nombre de discussions, à l'échelon fédéral notamment, nous avons été consultés. Nous avons eu la chance de faire valoir notre point de vue. Dans notre rôle de service public, nous sommes très soucieux de la protection de l'environnement. Nous sommes très conscients des clients auxquels nous nous adressons, et nous sommes très sensibilisés à l'empreinte que nous laissons dans notre province, qui est au premier plan des discussions avec nos clients.

Du point de vue réglementaire, et des changements apportés aux processus de l'Office national de l'énergie ou aux processus d'évaluation de l'impact sur l'environnement, nous savons qu'une consultation élargie, que des échanges éclairés, et qu'un engagement de meilleure qualité et plus précoce sont absolument essentiels à tout projet.

Communiquer des renseignements exacts et surtout avoir la possibilité de le faire est essentiel pour faire avancer les projets d'une manière significative et, du point de vue de l'investissement, il est primordial d'avoir la certitude que l'objectif auquel nous aspirons ou que nous essayons d'atteindre est réalisable.

Les nombreux débats qui ont lieu à l'heure actuelle à différents niveaux entraînent un degré d'incertitude. Il est important, sous un angle prospectif, que nous trouvions des réponses le plus tôt possible, de sorte que ces investissements stratégiques puissent se concrétiser.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, des intérêts provinciaux se profilent derrière divers projets, et non seulement derrière les projets d'électricité. Il est important de reconnaître que nous sommes tous Canadiens et que nous devons optimiser nos ressources du mieux que nous le pouvons. Il est primordial pour cela de le faire dans le cadre d'une collaboration à différents niveaux et de veiller à ce que le processus soit bien compris par tous.

Puisque ces projets d'infrastructure sont importants et qu'ils exigent des investissements substantiels de la part de nos clients, nous devons avancer avec prudence.

Mme Shannon Stubbs: Je suis d'accord avec vous.

Peu importe les ressources, comme vous l'avez souligné dans votre exposé, l'offre énergétique diversifiée dont dispose le Canada est une force. Nous reconnaissons tous que ces investissements entraînent la prospérité et des bienfaits qui peuvent parfois sembler avoir des répercussions disproportionnées dans une province ou dans une région en particulier, mais dans les faits, ils profitent à l'ensemble du Canada. Cela vaut pour une variété de projets de développement énergétique et aussi pour le sujet qui nous occupe aujourd'hui.

Y a-t-il des lacunes, des difficultés ou des ajustements en particulier dont vous aimeriez...

Le président: Cela m'attriste beaucoup de vous le dire, mais vos cinq minutes sont écoulées.

Il nous reste toutefois environ une minute pour vous là-bas.

Mme Yvonne Jones: Comme il ne reste qu'une minute, ce n'est évidemment pas beaucoup pour poser des questions, mais je tiens à dire que j'ai apprécié vos observations, et qu'il y a beaucoup de questions que j'aimerais vous poser.

Mon collègue, M. Schmale, a parlé des taux de production, et vous aussi. Ces taux pourraient être plus pertinents pour l'Ontario, et je ne suis pas sûr de savoir s'ils sont encore à jour.

J'aimerais que vous fournissiez au greffier les taux de production dans chaque province, partout au Canada. J'estime que cette information est importante. Si nous l'invoquons, il faut qu'elle soit exacte.

Le président: Ainsi prend fin notre réunion.

Messieurs, merci beaucoup à vous deux. Je fais écho aux commentaires de M. Amos. Notre réunion a été très instructive.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>